



Compte rendu tenant lieu de procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du 17 février 2022

Ce document est susceptible de modification par les élus. Celles-ci figureront sur le PV suivant.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-sept février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Epannes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Epannes, sous la présidence de Monsieur Emmanuel EXPOSITO, Maire.

Présents : **Messieurs** BRISSEAU Pascal, EXPOSITO Emmanuel, FAVRELIERE Jean-Claude, FREMENTEAU Bernard, QUEMENER Pierrick, SALLARES Nicolas.

Mesdames DONIZEAU Dominique, GALLOPIN Véronique, GAUTIER Isabelle, GUIGNARD Chantal.

Excusés : M. CAILLE Joël (**pouvoir à M. FAVRELIERE Jean-Claude**)
Mme RAVARD Armelle (**pouvoir à Mme GAUTIER Isabelle**)

Absents : M. BAUDOUIN Nicolas et Mmes RAMOS Ophélie et MARTIN Stéphanie

Soit 10 membres présents et 12 votants (et 11 votants pour les délibérations D03.02.2022, D06.02.2022 et la D09.02.2022)

Madame GUIGNARD Chantal a été nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du Conseil municipal du 20 janvier 2022 a été approuvé totalement.

L'ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)
2. Approbation du Compte de Gestion 2021 – *Budget Principal Commune*
3. Vote du Compte Administratif 2021 – *Budget Principal Commune*
4. Affectation des résultats 2021 - *Budget Principal Commune*
5. Approbation du Compte de Gestion 2021 – *Budget Annexe Locatifs*
6. Vote du Compte Administratif 2021 – *Budget Annexe Locatifs*
7. Affectation des résultats 2021 - *Budget Annexe Locatifs*
8. Approbation du Compte de Gestion 2021 – *Budget Annexe Les JDR*
9. Vote du Compte Administratif 2021 – *Budget Annexe Les JDR*
10. Affectation des résultats 2021 - *Budget Annexe Les JDR*

D01.02.2022 : Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées du 24 janvier 2022

Monsieur le Maire explique que le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées, relatif à la réévaluation des charges de fonctionnement liées au transfert du complexe sportif de la Venise Verte et à l'ajustement définitif des charges liées au transfert des contingents SDIS communaux, a été adopté à l'unanimité moins 1 abstention le 24 janvier 2022.

Il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal selon les dispositions réglementaires en vigueur.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Approuver le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération du Niortais réunie le 24 janvier 2022.

Adoptée à l'unanimité

D02.02.2022 : Approbation du Compte de Gestion 2021 - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Adoptée à l'unanimité

D03.02.2022 : Vote du Compte Administratif 2021 - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Sous la présidence de Monsieur FAVRELIÈRE, 1^{er} Adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2021 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	548 909,20
Recettes	585 490,39
Résultat de fonctionnement	36 581,19
Excédent 2020 reporté (compte 002)	120 327,60
Total : Excédent de fonctionnement	156 908,79

Investissement

Dépenses	127 090,00
Recettes	211 943,99
Résultat d'investissement	84 853,99
Déficit 2020 reporté (compte 001)	-83 530,73
Total : Excédent d'investissement	1 323,26
Restes à réaliser	51 054,77
Recettes à encaisser	0,00
Besoin de financement (déficit)	-49 731,51

Adoptée à l'unanimité (le Maire n'a pas pris part au vote)

D04.02.2022 : Affectation du résultat 2021 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Constatant que le compte administratif de l'exercice 2021 présente les résultats suivants :

Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2021	36 581,19
Excédent 2020 Reporté	120 327,60
Résultat de fonctionnement :	156 908,79

Investissement

Résultat de l'exercice 2021	84 853,99
Déficit 2020 Reporté	-83 530,73
Résultat d'investissement	1 323,26
Restes à réaliser	
Investissement Dépenses	51 054,77
Investissement Recettes	0,00
Total RAR	51 054,77
Besoin de financement	-49 731,51

Affectation du résultat 2021 comme suit :

- **49 731,51€** au compte **1068** (Recettes Investissement)
- **107 177,28€** au compte **002** (Recettes Fonctionnement)
- **1 323,26€** au compte **001** (Recettes Investissement)

Adoptée à l'unanimité

D05.02.2022 : Approbation du Compte de Gestion 2021 – BUDGET ANNEXE LOCATIF

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Adoptée à l'unanimité

D06.02.2022 : Vote du Compte Administratif 2021 - BUDGET ANNEXE LOCATIF

Sous la présidence de Monsieur FAVRELIERE, 1^{er} Adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2021 du budget annexe locatif qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	68 639,78
Recettes	112 135,98
Résultat de fonctionnement	43 496,20
Excédent 2020 reporté (compte 002)	77 823,28
Total : Excédent de fonctionnement	121 319,48

Investissement

Dépenses	58 146,30
Recettes	59 380,20
Résultat d'investissement	1 233,90
Déficit 2020 reporté (compte 001)	-53 965,46
Total : Déficit d'Investissement	- 52 731,56
Restes à réaliser	13 000,00
Recettes à encaisser	132 753,80
Excédent de financement	67 022,24

Adoptée à l'unanimité (le Maire n'a pas pris part au vote)

D07.02.2022 : Affectation du résultat 2021 – BUDGET ANNEXE LOCATIF

Constatant que le compte administratif de l'exercice 2021 présente les résultats suivants :

Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2021	43 496,20
Excédent 2020 Reporté	77 823,28
Résultat de fonctionnement :	121 319,48

Investissement

Résultat de l'exercice 2021	1 233,90
Déficit 2020 Reporté	-53 965,46
Résultat d'investissement	-52 731,56

Restes à réaliser

Investissement Dépenses	13 000,00
Investissement Recettes	132 753,80
Total RAR	119 753,80
Excédent de financement	67 022,24

Affectation du résultat 2021 comme suit :

- **121 319,48€** au compte **002** (Recettes Fonctionnement)
- **52 731,56€** au compte **001** (Dépenses Investissement)

Adoptée à l'unanimité

D08.02.2022 : Approbation du Compte de Gestion 2021 – BUDGET ANNEXE QUARTIER DES JARDINS DE RIBRAY

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Adoptée à l'unanimité

D09.02.2022 : Approbation du Compte Administratif 2021 – BUDGET QUARTIER DES JARDINS DE RIBRAY

Sous la présidence de Monsieur FAVRELIERE, 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif 2021 du budget annexe Quartier des Jardins de Ribray qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	190 229,50
Recettes	203 626,50
Résultat de fonctionnement	13 397,00
Excédent 2020 reporté (compte 002)	151 168,68
Total : Excédent de fonctionnement	164 565,68

Investissement

Dépenses	160 913,00
Recettes	181 597,00
Résultat d'investissement	20 684,00
Déficit 2020 reporté (compte 001)	-78 241,00
Total : déficit d'Investissement	-57 557,00

Adoptée à l'unanimité (le Maire n'a pas pris part au vote)

D10.02.2022 : Affectation du résultat 2021 – BUDGET ANNEXE QUARTIER DES JARDINS DE RIBRAY

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Emmanuel EXPOSITO, Maire ;

Constatant que le compte administratif de l'exercice 2021 présente les résultats suivants :

Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2021	13 397,00
Excédent 2020 Reporté	151 168,68
Résultat de fonctionnement :	164 565,68

Investissement

Résultat de l'exercice 2021	20 684,00
Déficit 2020 Reporté	-78 241,00
Résultat d'investissement	-57 557,00

Restes à réaliser

Investissement Dépenses	0,00
Investissement Recettes	0,00
Total - RAR	0,00
Besoin de financement	-57 557,00

Affectation du résultat 2021 comme suit :

- **164 565,68€** au compte **002** (Recettes Fonctionnement)
- **57 557,00€** au compte **001** (Dépenses Investissement)

Adoptée à l'unanimité

Questions et informations diverses

Point sur le projet de MAM (Maison d'Assistantes Maternelles)

- Rencontre avec les personnes porteuses du projet
- Étude des subventions de la CAF

L'étude faisabilité va être faite afin d'acter ou non le projet (information à mettre sur le site internet de la commune)

Eglise

Concernant les travaux de l'église, l'entreprise POUGNAND a fait 2 propositions :

1 -Faire les réparations : coût onéreux

2 – Refaire seulement la toiture : proposition plus avantageuse financièrement

Voirie

• Il y a quelques mois, est survenu un accident à l'entrée d'Epannes en arrivant de Mauzé sur le Mignon
Le devis des travaux (aménagement paysager) doit être réalisé par M. Berthonneau. La municipalité paiera les travaux qui seront ensuite remboursés par l'assurance.

- RDV le 25 février à 14h avec le Maître d'œuvre retenu dans le cadre du marché de voirie

École

Une nouvelle inspectrice de l'académie est arrivée en remplacement de Mme PARISOT. Elle a rendez-vous avec Monsieur le Maire le 2 mars prochain à 14h.

Boulangerie

Visite de la boulangerie par Mme BEAUGET de la DDT, dans le cadre de la subvention FEADER accordée pour la valider. Le montant de la subvention s'élève à 132 753,80€

Réunions intercommunalité et organismes

- Vote du PACT 3 à la CAN

Le montant de la subvention accordé pour 2022-2024 est de 41 237€ contre 40 720€ pour le PACT 2.

Projets en adéquation avec cette subvention : soutien du cœur de ville, transformation écologique et énergétique, ingénierie de projets.

- Réunion d'information au syndicat des 3 rivières. Le sujet était la régulation des ragondins. La CAN reversait 16€/ragondin (avec FREDON). Pour la gestion des 3 rivières, 1,50€ serait reversé par ragondin piégé.

Local des chasseurs

Travaux à organiser

Plan d'eau

L'intervention pour le curage de l'étang est prévue fin mars, début avril.

Manifestations

- Festival de rue « la 5ème saison » (spectacle de rue) est prévu le 10/06/2022
- 14 juillet : demande de devis pour le feu d'artifice

Site internet

Le site actuel de la commune est valable jusqu'au 1^{er} mars et à partir de cette date, mise en place du nouvel environnement.

Bulletin municipal

Impression en fin de semaine

Budget 2022

Préparation en cours avec la commission Finances

Foyer logement

Accueil d'un nouveau résident depuis le 13/02/22.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55

La prochaine séance du Conseil Municipal est prévue le **Judi 17 mars 2022**

Les membres du Conseil Municipal

La secrétaire

Chantal GUIGNARD
2ème Adjointe

Le Maire

Emmanuel EXPOSITO

Nicolas SALLARES	Pascal BRISSEAU	Joël CAILLE <i>Pouvoir à JC. FAVRELIERE</i>
Stéphanie MARTIN <i>Absente</i>	Jean-Claude FAVRELIERE 1 ^{er} Adjoint	Bernard FREMENTEAU
Nicolas BAUDOUIN <i>Absent</i>	Ophélie RAMOS <i>Absente</i>	Dominique DONIZEAU
Pierrick QUEMENER 4 ^{ème} Adjoint	Isabelle GAUTIER	Armelle RAVARD <i>Pouvoir à I. GAUTIER</i>
Véronique GALLOPIN 3ème Adjointe		